



Pas d'austérité pour Gaumont Pathé, Casse de nos métiers pour les salariés.

Nouvelle année record pour les bénéficiaires dans nos cinémas puisque l'an passé, en temps de « crise » soit disant, les deux actionnaires Gaumont et Pathé se sont partagé 26,6 millions d'euros.

Pour gagner encore plus d'argent, on vire les projectionnistes de la cabine.

Fini « Cinéma Paradiso », l'avènement du numérique dans les cabines de projection a supprimé la nécessité de charger la pellicule dans les appareils de projection avant chaque séance. Reste ce qui a toujours été au cœur de notre métier puisque nous y consacrons la plupart de notre temps de travail : la surveillance de la qualité de la projection.

Et bien non ! Nos patrons considèrent que cette surveillance est désormais inutile. Pour être plus précis, ils comptent bien sur les spectateurs eux-mêmes pour signaler les problèmes techniques.

Et ceux-ci sont fréquents en numérique, interruptions de séances, images figées, perte des sous-titres, colorimétrie défaillante, etc. En cas de problème, une invitation pour une prochaine séance. Enfin, si ça marche ! On voit le cas qui est fait du spectateur...

La direction prétend que notre métier disparaît avec le numérique, c'est faux ! Elle fait simplement le choix de ne plus assurer une des tâches les plus élémentaires : surveiller la qualité de la projection.

Quant aux projectionnistes, deux possibilités : partir ou devenir « techniciens polyvalents ». C'est-à-dire qu'ils devront assurer l'accueil, la caisse, la confiserie, les tâches techniques comprenant l'entretien des bâtiments (électricité, plomberie, chauffage) et interventions en cabines de projection.

Ce nouveau poste de « technicien polyvalent » nécessitera, on le voit, des compétences dans des domaines très variés. Et pour quelle gratification financière : un salaire en baisse de 500€ d'après les nouveaux barèmes (que perçoivent dès aujourd'hui nos collègues remplaçants en CDD).

Et après, à qui le tour ? Aux salariés déjà précarisés.

Qui va faire les frais de la venue de ces projectionnistes expulsés des cabines : les salariés du hall dont un grand nombre, déjà fragilisés par des CDD, perdront leur emploi.

Des expériences initiées actuellement laissent présager de l'avenir dans les cinémas. Des E-billets à l'affichage numérique, de la réduction de la capacité des salles aux places numérotées, en passant par les bornes automatiques et la caisse unique (billetterie/confiserie), il est aisé de comprendre que la direction a dans l'idée de réduire au maximum le nombre de salariés dans les halls des cinémas. Ce, alors que nous connaissons des situations de sous-effectifs chroniques et que de nouvelles tâches s'ajoutent à celles que nous n'arrivons plus à effectuer.

La pression sur les salariés s'accroît, créant des situations de stress et de souffrance au travail.

Quant aux délégués du personnel sur les sites, quand il y en a, ils subissent des pressions allant jusqu'aux menaces de licenciement. Ça suffit !

Pour la sauvegarde de la qualité des séances de cinéma, contre la casse de nos professions et la détérioration de nos conditions de travail.

Ensemble réagissons !